

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 24, Number 2, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703173ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703173ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tessier, M. (1993). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 24(2), 393–412. <https://doi.org/10.7202/703173ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I- Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1993)

A — Aperçu général

Le changement d'année s'accompagnait ce trimestre de nombreux changements politiques. D'abord, un remaniement ministériel était annoncé le 4 janvier¹. Dix personnes recevaient de nouvelles affectations, cinq ministres quittaient le Cabinet et un nouveau député accédait au Conseil des ministres. De cette réorganisation, retenons notamment le départ de M. Marcel Masse qui laissait le titre de ministre de la Défense à Mme Kim Campbell, auparavant titulaire de la Justice, et la réaffectation de Mme Monique Vézina aux Relations extérieures, un poste qu'elle a déjà occupé en 1984. Mme Monique Landry, auparavant détentrice de cette fonction, devenait secrétaire d'État du Canada. De plus, soulignons la disparition du titre de ministre associé à la Défense nationale.

Une autre importante déclaration avait lieu le 24 février alors que le premier ministre du Canada confirmait les rumeurs des derniers mois en rendant publique son intention de démissionner de ses fonctions de chef du Parti progressiste-conservateur et de Premier ministre sitôt qu'un successeur lui aura été désigné². Les semaines qui suivirent virent des candidats pressentis à la succession soit confirmer leur intention, soit se désister ou même dans certains cas, tel celui de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures³, annoncer qu'ils ne se présentaient pas aux prochaines élections. En fin de trimestre, la liste des candidats incluait principalement le ministre de l'Environnement, M. Jean Charest, et la nouvelle ministre de la Défense nationale, Mme Kim Campbell.

* Documentaliste au CQRI.

1. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 4 janvier 1993; Chantal HÉBERT, *Le Devoir*, 5 janvier 1993, pp. 1-4; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 5 janvier 1993, pp. A1-A4.

2. Cabinet du Premier ministre, *Déclaration*, 24 février 1993.

3. *Le Devoir*, 15 mars 1993, p. A4; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 15 mars 1993, pp. A1-A4.

Sur la scène internationale, ce trimestre voyait certains des principaux objectifs de politique étrangère du Canada se réaliser, notamment en matière de contrôle des armements et de désarmement, avec la signature de la Convention sur les armes chimiques et du traité START II et, en matière de droit international, avec la création d'un tribunal spécial consacré à l'ex-Yougoslavie. Le Canada continuait aussi d'explorer les avantages d'un dialogue régional dans la région Asie-Pacifique, un autre des objectifs privilégiés, en accueillant en mars une importante conférence sur la sécurité coopérative.

B — Les politiques de défense

1— La résolution des conflits

Toujours animé par une volonté de tirer un meilleur parti de ses ressources limitées dans sa participation à un nombre croissant de crises internationales, le gouvernement canadien poussait ce trimestre sa réflexion à propos de son soutien aux efforts internationaux de prévention et de résolution des conflits. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures consacrait en février deux discours à cette problématique⁴. Reprenant les grandes lignes du rapport du Secrétaire général des Nations Unies présenté l'été dernier, Mme McDougall évaluait le potentiel de la participation du Canada au maintien, au rétablissement et à la consolidation de la paix. Elle examinait, par exemple, la possibilité de concentrer la participation du Canada à la phase de planification des missions de paix ou de favoriser le partage de l'expertise canadienne avec les nouveaux pays qui désirent contribuer aux opérations onusiennes. Il devient «prioritaire», expliquait la ministre, d'appliquer de façon «plus cohérente» les moyens de gestion de conflits existants et de trouver de meilleurs mécanismes de détection rapide pour déclencher l'action internationale. Le Canada examinera au cours des prochaines semaines les avis et les suggestions qui lui seront soumis pour améliorer sa contribution à la gestion des crises internationales.

2— Le contrôle des armements et le désarmement

«C'est pour moi un honneur de signer cette Convention au nom du Canada, et j'espère qu'elle signifiera la fin d'un chapitre tragique de l'histoire du monde»⁵. C'est ainsi que s'exprimait la secrétaire d'État aux Affaires extérieures lors de la cérémonie de signature, le 13 janvier à Paris, de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, mieux connue sous le nom abrégé de Convention sur les armes chimiques (CAC).

4. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 93/7*, 8 février 1993 et *Déclaration no 93/11*, 17 février 1993.

5. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 6*, 11 janvier 1993 et *Déclaration no 93/1*, 13 janvier 1993; *Le Devoir*, 14 janvier 1993, p. B6; *Le Bulletin du désarmement*, no 19, hiver 1992-93, p. 1 et no 20, printemps 1993, pp. 1-2.

Cette entente, aboutissement de près de dix ans de négociations internationales officielles, était signée par quelque cent trente pays réunis à cette occasion. On notera toutefois l'absence de l'Irak, de la Libye et de la Corée du Nord de la liste des pays signataires. Une organisation pour l'interdiction des armes chimiques ayant son siège à La Haye sera créée pour veiller à l'application de la Convention qui entrera en vigueur 180 jours après sa ratification par 65 pays. Le Canada entend compléter le processus de ratification d'ici deux ans, période nécessaire pour adopter la législation voulue.

Un autre moment fort du trimestre se produisait aussi en janvier alors que le président russe, M. Boris Eltsine, et le président sortant américain, M. George Bush, signaient le deuxième Traité sur la réduction des armes nucléaires (START II). Ce traité prévoit notamment la réduction des arsenaux nucléaires stratégiques des deux parties de 3500 à 3000 ogives d'ici 2003 et l'élimination des missiles terrestres lourds à ogives multiples. Le Canada accueillait favorablement cette annonce en la qualifiant «de plus forte réduction d'armes destructrices jamais imposée par un traité de contrôle des armements»⁶.

De plus, toujours en janvier, le Canada et les 21 autres pays membres du Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM) adoptaient de nouvelles mesures qui renforceront cet accord. Les nouvelles mesures étendront les restrictions d'exportations de missiles balistiques et de leur technologie aux systèmes de missiles capables de lancer des armes chimiques ou biologiques. Ce nouvel engagement international réjouissait le gouvernement canadien qui voyait en ce geste «un pas important» vers la non-prolifération nucléaire et l'enrayement de la propagation des armes de destruction massive⁷.

3— Autres questions

Outre la nomination de Mme Kim Campbell au poste de ministre de la Défense, on apprenait aussi ce trimestre des changements au sein des forces armées canadiennes. Le 28 janvier, le vice-chef d'état-major de la Défense, M. John Anderson, était promu au poste de chef d'état-major de la Défense⁸ en remplacement du Général John de Chastelain à qui l'on confiait la charge d'ambassadeur aux États-Unis. De plus, le major-général Lewis MacKenzie, bien connu pour avoir récemment dirigé la mission des Nations Unies en ex-Yougoslavie, remettait sa démission le 13 janvier⁹.

D'autre part, le Canada et les États-Unis renouelaient le 11 février pour une période de 10 ans leur accord relatif aux essais militaires¹⁰. Un

6. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 1*, 3 janvier 1993.

7. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 4*, 7 janvier 1993.

8. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 28 janvier 1993.

9. *Le Devoir*, 14 janvier 1993, p. A5.

10. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 03/93*, 11 février 1993.

essai de missile de croisière non armé avait d'ailleurs eu lieu le 26 janvier au-dessus du territoire canadien¹¹.

C — Les politiques économiques et commerciales

Le dossier de l'accord de libre-échange nord-américain demeurait encore ce trimestre l'une des principales préoccupations du gouvernement canadien. Le projet de loi de mise en œuvre de l'ALENA qui portera le numéro C-115 était finalement déposé le 25 février en Chambre lors de la 3^e session de la 34^e législature. Ce projet de loi apporterait des amendements à 29 lois canadiennes¹².

Afin de favoriser l'adaptation des entreprises canadiennes à cette nouvelle réalité, le gouvernement lançait dans les jours suivants une initiative commerciale intitulée: «Accès Amérique du Nord, l'ALENA au profit des Canadiens»¹³. Ce programme d'un coût estimé à \$27 millions sur quatre ans permettra notamment la tenue de foires et de missions commerciales ainsi que l'établissement d'un centre canadien des affaires à Mexico.

En plus de poursuivre le processus d'approbation de l'accord et de préparation des entreprises, les autorités canadiennes demeuraient en contact avec leurs partenaires mexicain et américain. L'ALENA était au cœur de la première rencontre du ministre Wilson avec ses nouveaux vis-à-vis américains (cf. section États-Unis) et de la rencontre Canada-Mexique en février (cf. section Mexique). En outre, des discussions tripartites débutaient les 17 et 18 mars à Washington pour paver la voie à la conclusion d'accords additionnels sur l'environnement et le travail. Lors de ces discussions, le négociateur en chef du Canada, M. John Weekes, entend poursuivre les dossiers de la création d'une Commission nord-américaine de l'environnement et favoriser des mesures de coopération environnementale dont l'établissement de normes communes pour certains polluants. En ce qui concerne les négociations sur le travail, le Canada préconisera la création d'un organisme trinational pour améliorer les conditions et les droits des travailleurs. De plus, le Canada maintiendra sa position contre toute modification au texte de l'accord et considérera superflu l'ajout de mesures anti-dumping parallèles¹⁴. La suite de ces négociations aura lieu à Mexico à la mi-avril.

11. *The Globe and Mail*, 25 janvier 1993, p. A3.

12. Chambre des communes du Canada, *Projet de loi C-115, loi portant (sic) mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, première lecture le 25 février 1993*; Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 43*, 25 février 1993 et *Déclaration no 93/22*, 25 mars 1993; *Le Devoir*, 26 février 1993, p. A7; *The Globe and Mail*, 26 février 1993, pp. B1-B2.

13. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 48*, 1^{er} mars 1993; *Le Devoir*, 2 mars 1993, p. A4.

14. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 66*, 16 mars 1993; *Le Devoir*, 17 mars 1993, p. A2; John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 19 mars 1993, p. B2; voir aussi, *The Globe and Mail*, 10 mars 1993, pp. B1-B2.

D — Les politiques d'aide au développement

La troisième Semaine du développement international (SDI) qui s'est tenue du 1^{er} au 7 février aura été marquée cette année par les réactions suscitées par le contenu d'un document interne du ministère des Affaires extérieures traitant de nouvelles orientations en matière d'aide au développement. Objet d'une fuite dans les journaux une dizaine de jours avant la SDI, ce document a provoqué une couverture médiatique variée et de nombreux débats¹⁵. La Semaine du développement international s'est déroulée par ailleurs normalement avec son habituel cortège d'activités de sensibilisation et d'information du public¹⁶.

La question d'un changement dans les politiques d'aide était relancée au début du mois de mars. On apprenait alors que l'aide directe du Canada à sept pays d'Afrique centrale et orientale serait supprimée, une mesure qui s'inscrit à la fois dans le cadre des réductions exigées en décembre dernier par le ministre des Finances et d'une réévaluation de la structure d'aide de l'ACDI¹⁷. L'ACDI mettra ainsi fin à son aide bilatérale à la Tanzanie, au Rwanda, à l'Éthiopie, au Kenya, à l'Ouganda, à Madagascar et au Burundi. Le trimestre prenait fin dans ce contexte d'interrogation sur la pertinence de concentrer les activités de l'ACDI dans certains pays, de diminuer le pourcentage du PIB canadien consacré à l'aide internationale et de diriger des ressources vers les pays de l'Europe de l'Est au détriment de ceux du Tiers-Monde.

E — Les politiques d'immigration

La nouvelle loi sur l'immigration entrait en vigueur tel que prévu le 1^{er} février¹⁸. Cette journée voyait également devenir effectif un nouveau visa d'immigration pour le Canada¹⁹. Ce visa comprend des éléments de sécurité qui permettront de déceler plus facilement les documents falsifiés et de repérer les utilisateurs frauduleux. Toujours en février, le Canada prolongeait l'application du programme spécial concernant les ressortissants de l'ex-Yougoslavie²⁰. Annoncé en juillet dernier, ce programme qui devait prendre fin le 28 février demeurera en vigueur jusqu'au 30 juillet 1993.

15. *Le Devoir*, 3 février 1993, p. A5; *The Globe and Mail*, 3 février 1993, p. A4; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 13 février 1993, p. A5 et 25 janvier 1993, pp. A1-A4.

16. Voir Ministère des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 93-02*, 26 janvier 1993, *Communiqué no 93-03*, 1^{er} février 1993, *Communiqués no 93-04 et no 93-05*, 2 février 1993, *Communiqué no 93-06*, 4 février 1993 et *Communiqué no 93-08*, 3 février 1993.

17. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 3 mars 1993, p. B3; John STACKHOUSE, *The Globe and Mail*, 3 mars 1993, p. A7; *Le Devoir*, 6-7 mars 1993, pp. A5 et A10.

18. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93-04*, 1^{er} février 1993.

19. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93-06*, 29 janvier 1993.

20. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93-10*, 26 février 1993.

F — Organisations et rencontres internationales

1— L'ONU

Le 22 février, la décision du Conseil de sécurité de l'ONU d'approuver la création d'un tribunal spécial pour juger les crimes de guerre commis dans l'ancienne Yougoslavie réjouissait la secrétaire d'État aux Affaires extérieures²¹. Celle-ci rappelait, au moment de cette annonce, que les autorités canadiennes avaient activement appuyé, depuis la Conférence de Londres sur la Yougoslavie, la création d'un tel tribunal. Dans cet élan, le Canada avait nommé le 12 janvier, un coordonnateur chargé de recueillir des renseignements sur les infractions au droit humanitaire commises dans cette région²² et fourni, le 5 février, un groupe d'enquête à la Commission d'experts de l'ONU qui se penche sur cette question²³. Responsable de ce groupe, le lieutenant-colonel Kim Sandra Carter se rendait en Croatie pour y enquêter en compagnie du Rapporteur spécial de la Commission d'experts, le Canadien William Fenrick. Un rapport contenant les informations obtenues par le Canada était présenté le 9 mars à l'ONU. Une analyse juridique qui conclut que la situation dans l'ex-Yougoslavie correspond aux dispositions sur les crimes de guerre des Conventions de Genève²⁴ accompagnait ce rapport.

De plus, le gouvernement canadien commanditait une rencontre d'experts, qui se déroulait du 22 au 26 mars, à Vancouver, afin d'examiner la création d'une cour criminelle internationale et de recommander un mode de fonctionnement pour le tribunal chargé du cas de l'ex-Yougoslavie. Mme McDougall déclarait lors de l'allocution d'ouverture de cette conférence que l'existence d'une cour criminelle permanente renforcerait «le principe de la juridiction universelle sur les individus pour les actes criminels internationaux» et souhaitait que le tribunal spécial pour l'ex-Yougoslavie ne soit «qu'une étape» à la mise sur pied d'une cour criminelle internationale permanente²⁵. Le Canada travaillait aussi à l'adoption, par la Commission des Nations Unies sur les droits de la personne, d'une résolution condamnant la violence faite aux femmes dans l'ancienne Yougoslavie en tant que crime de guerre et demandait qu'un groupe spécial, sous la direction du rapporteur, M. Tadeusz Mazowiecki, fasse enquête sur cette question²⁶. L'adoption d'une déclaration sur l'élimination de la violence faite

21. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 41*, 22 février 1993; Linda HOSSIE, *The Globe and Mail*, 23 février 1993, p. A8.

22. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 7*, 12 janvier 1993.

23. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 28*, 5 février 1993; *La Presse*, 6 février 1993, p. D10.

24. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 62*, 9 mars 1993; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 9 mars 1993, p. B3; Yaroslav TROFIMOV, *The Ottawa Citizen*, 10 mars 1993, p. A10.

25. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 93/21*, 22 mars 1993.

26. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 44*, 25 février 1993; voir aussi David TODD, *The Gazette*, 10 février 1993, p. A7.

aux femmes par la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, qui avait reçu l'aval du Canada, réjouissait également les autorités canadiennes ce trimestre²⁷.

Outre les questions de droit humanitaire, le Canada menait aussi de front le dossier de la surpêche. En janvier, il accueillait à St-Jean (Terre-Neuve) les représentants d'une soixantaine de pays afin d'établir l'agenda de la conférence sur la surpêche qui se tiendra en juillet à New York sous l'égide des Nations Unies. Le ministre des Pêches et des Océans du Canada, M. John Crosbie, hôte de cette réunion préparatoire de trois jours, rappelait alors aux participants l'urgence de conclure une entente internationale sur la conservation des ressources halieutiques en haute mer²⁸.

Enfin, on apprenait ce trimestre la nature de la participation canadienne à l'ONUMoz (Opération des Nations Unies au Mozambique) créée le 16 décembre dernier. Le Canada dépêchera pour cette mission de paix quinze militaires canadiens qui agiront en tant qu'observateurs internationaux²⁹.

2— Le GATT

Après que la presse écrite eut rapporté que le Canada modifiait sa position de négociation sur l'article XI du GATT³⁰, le gouvernement canadien émettait un communiqué de presse à ce sujet. «Notre position n'a pas changé. (...) Nous poursuivons vigoureusement le combat, tout en reconnaissant que notre position sur l'article XI exigera un effort incessant et (...) mettons tout en œuvre pour réussir, dans les dernières étapes des négociations, à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés» peut-on lire dans le texte officiel destiné à redresser la situation³¹.

Par ailleurs, les négociations multilatérales de l'Uruguay Round achop-
paient encore mais une relance était espérée en fin de trimestre alors que les négociateurs américains et européens prévoyaient une série de réunions pour accélérer le processus³².

3— Le Sommet de Vancouver

Le choix des Présidents russe et américain pour un pays hôte de leur première réunion se portait sur le Canada et la ville de Vancouver, sitôt sa désignation confirmée, entreprenait les préparatifs de ce sommet prévu le

27. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 72*, 25 mars 1993.

28. *Le Devoir*, 23 janvier 1993, p. A2; *The Globe and Mail*, 23 janvier 1993, p. A5 et 25 janvier 1993, p. A3.

29. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 32*, 12 février 1993; *Le Devoir*, 13-14 février 1993, p. A7.

30. Voir Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 21 janvier 1993, pp. B1-B10; Jeffrey Simpson, *The Globe and Mail*, 27 janvier 1993, p. A20.

31. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 12*, 21 janvier 1993; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 22 janvier 1993, p. B2.

32. John ZAROCOSTAS, *The Globe and Mail*, 29 mars 1993, p. B2; *Le Devoir*, 30 mars 1993, p. A5.

4 avril. Le Premier ministre canadien s'était entretenu à plusieurs reprises au cours des semaines précédentes avec MM. Clinton et Eltsine pour leur souligner l'intérêt du Canada de faciliter la tenue de cette réunion internationale³³. En mars, le contexte politique en Russie faisait craindre un moment au report du Sommet. Le Canada suivait de près l'évolution de la situation et, à l'instar d'autres leaders, le Premier ministre canadien réitérait à cette occasion son appui à son homologue russe³⁴.

G — Les relations canado-américaines

1— Rencontres avec la nouvelle administration américaine

Période de transition entre deux administrations, ce trimestre était ponctué par les premiers contacts officiels entre le gouvernement canadien et la nouvelle administration américaine. Notons qu'avant la passation des pouvoirs, le Premier ministre canadien avait tenu à passer avec sa famille le dernier week-end du mandat de M. Bush à Camp David en compagnie de celui-ci et de sa femme. Lors d'une brève rencontre avec les journalistes, MM. Bush et Mulroney, évoquèrent comme faits marquants des relations canado-américaines sous leur tutelle les signatures de l'ALE et de l'accord sur les pluies acides³⁵.

MM. Mulroney et Clinton, se rencontraient pour la première fois lors d'un déjeuner de travail le 5 février³⁶. Auparavant, les deux dirigeants s'étaient entretenus au téléphone à quelques reprises et M. Mulroney avait adressé un message de félicitations à son homologue pour son assermentation³⁷. Les deux leaders abordèrent lors de ce premier tête-à-tête les dossiers de l'ALENA et des litiges commerciaux bilatéraux en plus d'effectuer un tour d'horizon de la scène internationale. M. Clinton affirmait alors vouloir poursuivre la relation d'amitié et de partenariat avec le Canada et, tout comme l'avait récemment fait M. Bush, déclarait vouloir débattre des questions commerciales avant qu'elles ne dégénèrent en litige d'importance³⁸.

Les premières prises de contact ne tardaient pas non plus à d'autres échelons de la classe politique. Par exemple, le ministre des Finances, M. Don Mazankowski, et le nouveau secrétaire au Trésor, M. Lloyd Bentsen, se rencontraient le 5 février³⁹ tandis que la secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'arrêtait à Washington le 11 février pour s'entretenir avec son

33. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 5 mars 1993; voir aussi, Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 27 février 1993, p. A8 et 6 mars 1993, pp. A1-A5 et *The Globe and Mail*, 25 mars 1993, p. A8.

34. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 20 mars 1993.

35. *La Presse*, 18 janvier 1993, p. B1; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 18 janvier 1993, p. 2; Colin MACKENZIE, *The Globe and Mail*, 16 janvier 1993, pp. A1-A2.

36. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 1^{er} février 1993.

37. *Le Devoir*, 21 janvier 1993, p. B5.

38. Marie TISON, *Le Devoir*, 2 février 1993, p. A4 et 5 février 1993, p. A5; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 5 février 1993, p. A4 et 6 février 1993, pp. A1-A2.

39. *Les grands dossiers à Washington*, vol. 4, no 3, mars 1993.

nouvel homologue, M. Warren Christopher⁴⁰. De son côté, le ministre du Commerce extérieur, M. Michael Wilson, se déplaçait le 8 février à Washington afin de rencontrer pour la première fois le secrétaire au Commerce, M. Ron Brown, et le représentant au Commerce, M. Mickey Kantor⁴¹.

2- Les questions commerciales

Les premières décisions commerciales prises par l'Administration Clinton se révélèrent défavorables pour le Canada, mais les autorités américaines et canadiennes s'employèrent à ne pas juger ces mesures qu'elles estimèrent le résultat de positions prises sous l'Administration Bush⁴².

Ainsi, le lendemain même de l'assermentation présidentielle, les États-Unis décidaient de demander la constitution d'un comité de contestation extraordinaire concernant le différend sur le commerce des porcs vivants, une décision dont le Canada se disait fort déçu⁴³. Rappelons que cette mesure n'a été utilisée qu'une seule autre fois, en 1991, dans le conflit de la viande de porc congelée. Une semaine plus tard, le 27 janvier, le Département du Commerce rendait des décisions préliminaires de dumping contre les produits en acier laminé plat importés de dix-neuf pays, dont le Canada. De son côté, Revenu Canada avait également jugé que les tôles d'acier importées de divers pays, incluant les États-Unis, font l'objet de dumping. Le Canada proposait la création d'un comité binational qui fera ses recommandations aux deux gouvernements dans ce dossier⁴⁴.

Par ailleurs, le groupe spécial binational chargé d'examiner les ventes de blé dur de la Commission canadienne du blé aux États-Unis publiait son rapport le 9 février. Ce rapport confirme l'interprétation canadienne quant à la définition du prix d'achat et retient la proposition du Canada de superviser les vérifications périodiques de blé vendu aux États-Unis⁴⁵.

40. Ministre des Relations extérieures et du Développement international (sic), *Communiqué* no 30, 10 février 1993; Murray CAMPBELL, *The Globe and Mail*, 12 février 1993, p. A7.

41. John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 9 février 1993, pp. A1-A2;

42. Bruce LITTLE, *The Globe and Mail*, 13 février 1993, p. B6; Suzanne DANSEREAU, *Le Devoir*, 13-14 février 1993, pp. B1-B3; Marie TISON, *Le Devoir*, 23 janvier 1993, pp. A1-A4; *Les Grands dossiers à Washington*, vol. 4, no 3, mars 1993.

43. Gouvernement du Canada, *Communiqué* no 13, 22 janvier 1993; Marie TISON, *Le Devoir*, 23 janvier 1993, pp. A1-A4; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 23 janvier 1993, pp. B1-B2.

44. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué* no 20, 27 janvier 1993; Marie TISON, *Le Devoir*, 28 janvier 1993, pp. A1-A8; Catherine LECONTE, *Le Devoir*, 7 janvier 1993, p. 5; John SAUNDERS et Gail LEM, *The Globe and Mail*, 28 janvier 1993, pp. A1-A2; Scott FESCHUK, *The Globe and Mail*, 30 janvier 1993, pp. B1-B2.

45. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué* no 29, 9 février 1993; John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 10 février 1993, pp. B1 et B6; *The Globe and Mail*, 24 février 1993, p. A20.

H — Le Canada et l'espace européen

1— La France

Le déroulement des deux premières semaines de l'année 1993 n'était pas sans rappeler l'incident du chalutier *La Croix de Lorraine* qui avait défrayé la manchette il y a cinq ans. Cette fois-ci, une cinquantaine de Saint-Pierrais, pêcheurs et politiciens, montraient publiquement leur désapprobation à l'égard des quotas de pêche fixés par le Canada, en jetant délibérément leurs filets de pêche dans les eaux canadiennes⁴⁶. Les navires sur lesquels ils prenaient place, la Goélette et le Marmouzet, étaient arraisonnés par la garde côtière et les équipages accusés de pêche illégale et placés en détention. Un troisième navire venu appuyer la manifestation retournait quant à lui sans difficulté à St-Pierre-et-Miquelon⁴⁷. Décidés à faire valoir leur point de vue devant un tribunal, les St-Pierrais déclaraient ne pas vouloir payer leur cautionnement tant que des experts internationaux n'auront pas été nommés et une commission spéciale franco-canadienne créée⁴⁸. Après quelques jours de négociations⁴⁹, le gouvernement français versait le 1,4 million de dollars nécessaires à leur libération et leur audience préliminaire était fixée au 20 avril⁵⁰.

2— La Russie

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, se rendait à Moscou du 3 au 5 février pour discuter avec son homologue soviétique et le président Eltsine d'une gamme de questions bilatérales et internationales dont l'aide à la Russie et la situation en ex-Yougoslavie⁵¹. Elle prononçait aussi devant l'Académie diplomatique de Russie un discours intitulé : «Le Canada et la Russie, la gestion du changement». Dans cette allocution, Mme McDougall invitait notamment la Russie à jouer un «nouveau rôle» en tant que «puissance amie et partenaire» et à relever les défis mondiaux grâce au multilatéralisme. Elle insistait particulièrement sur les questions de sécurité, de contrôle des armes nucléaires et biologiques et de protection des minorités ethniques. Elle rappelait également la nécessité de soutenir les réformes économiques en Russie et réaffirmait à cet égard l'engagement et l'amitié du Canada. Elle précisait néanmoins qu'en raison du caractère limité des ressources d'aide, les projets de coopération devront faire preuve de rationalité et d'efficacité⁵².

46. *Le Devoir*, 5 janvier 1993, p. 3; Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 8 janvier 1993, pp. 1-4.

47. *Le Devoir*, 9 janvier 1993, p. A3; *The Globe and Mail*, 9 janvier 1993, p. A9; *Le Devoir*, 11 janvier 1993, p. 2.

48. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 12 janvier 1993, p. 2; *The Globe and Mail*, 11 janvier 1993, p. A5; *Le Devoir*, 14 janvier 1993, p. A5.

49. Voir aussi *The Globe and Mail*, 14 janvier 1993, p. A3 et 15 janvier 1993, p. A4.

50. *Le Devoir*, 15 janvier 1993, p. A2 et 16 janvier 1993, p. A5; *The Globe and Mail*, 16 janvier 1993, p. A13A.

51. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration* (sic) no 26, 2 février 1993; *Le Devoir*, 4 février 1993, p. A4 et 5 février 1993, p. A5.

52. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration* no 93/6, 4 février 1993.

Le voyage de Mme MacDougall coïncidait également avec l'annonce de la reprise du pont aérien d'aide humanitaire pour la Russie. Des avions canadiens transporteront d'ici la mi-mars des fournitures médicales vers des villes de Sibérie, de l'Oural et du Caucase⁵³.

D'autre part, plus tard en février, le ministre canadien des Communications, M. Perrin Beatty, recevait son vis-à-vis soviétique pour signer deux ententes dans le secteur des télécommunications, ce qui devrait permettre à des compagnies canadiennes de se positionner sur le marché russe⁵⁴. De plus, toujours en février, une délégation russe se rendait au Manitoba pour discuter de l'achat de blé canadien⁵⁵. Aucune entente n'était officiellement annoncée dans ce domaine en fin de trimestre, cette question devant être soulevée entre MM. Mulroney et Eltsine à l'occasion du Sommet de Vancouver⁵⁶.

3— Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures critiquait vivement au cours du trimestre les représentants de la communauté serbe de Bosnie pour leur refus d'accepter les modalités du plan de paix proposé par les médiateurs David Owen et Cyrus Vance. Le Canada, précisait-elle, serait favorable à des sanctions additionnelles afin d'amener les dirigeants serbes bosniaques et le gouvernement de Belgrade à entamer un véritable processus de paix⁵⁷.

Sur le terrain, les troupes serbes poursuivaient leur attaque en dépit de la présence des gardiens de la paix de l'ONU. En février, après que l'ONU eut confirmé l'impossibilité de déployer un bataillon canadien à Banja Luka en raison du refus serbe, le Canada acceptait de redéployer ce bataillon stationné à Lipik, en Croatie, dans le centre de la Bosnie afin d'appuyer les opérations d'aide humanitaire⁵⁸. Ce contingent était placé sous le contrôle opérationnel du major-général Philippe Morillon et basé aux environs de la ville de Kilseljak, à une trentaine de kilomètres de Sarajevo. Le Canada détachait également un petit contingent de 180 soldats dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine pour surveiller la zone frontalière avec la Serbie⁵⁹. Les militaires canadiens s'acquittaient de cette tâche préventive du

53. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 25*, 2 février 1993; *Le Devoir*, 11 février 1993, p. A8.

54. Patricia LUSH, *The Globe and Mail*, 23 février 1993, p. B5.

55. *The Globe and Mail*, 18 février 1993, p. B7.

56. Voir *The Globe and Mail*, 20 mars 1993, p. B3, 24 mars 1993, p. A7 et 30 mars 1993, pp. B1-B2.

57. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 7*, 12 janvier 1993, *Communiqué no 21*, 27 janvier 1993 et *Communiqué no 75*, 26 mars 1993.

58. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 04/93*, 16 février 1993; voir aussi Paul KORING, *The Globe and Mail*, 12 janvier 1993, p. A7; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 17 février 1992, pp. A1-A2 et 18 février 1993, p. A3; *Le Devoir*, 17 février 1993, p. B3.

59. *The Globe and Mail*, 6 janvier 1993, p. A7 et 8 janvier 1993, p. A6; *The Ottawa Citizen*, 15 janvier 1993, p. A7.

début de janvier à la mi-février. En fin de trimestre, les Canadiens sous le commandement du général Morillon participaient à l'acheminement de l'aide dans l'enclave musulmane de Srebrenica et deux Casques bleus canadiens étaient blessés lors d'une évacuation de blessés⁶⁰. Cette attaque était vigoureusement condamnée par les autorités canadiennes. Devant l'évolution de la situation, la ministre de la Défense, en consultation à Londres, déclarait envisageable un retrait des troupes dans l'éventualité de nouvelles explosions de violence⁶¹.

Dans ses efforts pour appuyer les victimes du conflit, le Canada finançait aussi le détachement de neuf délégués de la Société canadienne de la Croix-Rouge auprès d'organismes internationaux de la Croix-Rouge⁶² et une aide supplémentaire de \$9,5 millions était versée à des organismes internationaux de secours œuvrant dans l'ancienne Yougoslavie⁶³. Un montant de \$1,5 million servira également à appuyer des programmes visant à répondre aux besoins des femmes et des enfants victimes de viols, d'agressions sexuelles ou d'autres sévices physiques et psychologiques.

4— L'aide économique et humanitaire

On apprenait au cours du trimestre que la Société pour l'expansion des exportations (SEE) appuiera la vente de matériel agricole au Kazakhstan⁶⁴, renouvellera l'assurance-crédit de \$45 millions us pour les exportations destinées au marché roumain⁶⁵ et financera la deuxième phase du projet d'impression de la monnaie ukrainienne par une entreprise canadienne⁶⁶. De plus, le Canada fournissait en février \$1,5 million pour des opérations de secours de la Croix-Rouge en Arménie, en Géorgie et en Azerbaïdjan⁶⁷.

I — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

Le gouvernement canadien posait encore ce trimestre des gestes pour faciliter les relations d'affaires et les échanges commerciaux avec des pays latino-américains. Par exemple, en janvier, lors d'un bref séjour à l'extérieur du pays, le ministre du Commerce extérieur, M. Michael Wilson, participait aux cérémonies d'ouverture à Caracas, au Vénézuëla, de la foire commerciale Expo Canada 93⁶⁸, puis, le lendemain, du nouveau bureau

60. *The Globe and Mail*, 25 mars 1993, pp. A1 et A6; *Le Devoir*, 25 mars 1993, p. B3; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué* no 75, 26 mars 1993.

61. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 31 mars 1993, p. A8.

62. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué* no 7, 12 janvier 1993.

63. Gouvernement du Canada, *Communiqué* no 56, 5 mars 1993; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué* no 60, 8 mars 1993 et *Discours* no 93/18, 8 mars 1993.

64. Gouvernement du Canada, *Communiqué* no 19, 26 janvier 1993.

65. Gouvernement du Canada, *Communiqué* no 18, 26 janvier 1993.

66. Gouvernement du Canada, *Communiqué* no 35, 17 février 1993.

67. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué* no 40, 19 février 1993.

68. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué* no 14, 25 janvier 1993 et *Déclaration* no 93/3, 25 janvier 1993.

commercial à Monterrey, au Mexique⁶⁹. En mars, le gouvernement contribuait à des missions commerciales d'entreprises canadiennes aux Antilles⁷⁰ et en République dominicaine⁷¹ et à l'exposition d'ANTAD 93 de Guadalajara⁷².

1- Haïti

L'OEa poursuivait ses démarches en vue du rétablissement de la démocratie en Haïti. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le Premier ministre discutaient de l'évolution de la situation haïtienne avec les dirigeants américains, européens et latino-américains de même qu'avec l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OEa, M. Dante Caputo⁷³. Le Canada invitait les autorités *de facto* d'Haïti à collaborer avec M. Caputo qui entreprenait sa première mission à la mi-janvier⁷⁴. En mars, à la suite des efforts de cet envoyé spécial, un plan pour une mission d'observation, d'abord refusé, était finalement accepté par les autorités militaires haïtiennes. Le gouvernement canadien entend contribuer à cette mission internationale chargée d'observer la situation des droits de la personne en versant \$2,35 millions et en désignant 50 participants canadiens⁷⁵.

Haïti était également éprouvée ce trimestre par le naufrage d'un traversier et l'agression dont était victime l'évêque Romélus de Jérémie après la messe commémorative de cette tragédie. Le Premier ministre canadien écrivait un message au président Aristide à ce sujet⁷⁶.

2- Le Mexique

En ayant pour toile de fond la mise en œuvre de l'ALENA en 1994 et le 50^e anniversaire de leurs relations diplomatiques, la neuvième réunion du Comité ministériel mixte fournissait cette année une occasion opportune de faire le point sur le partenariat entre le Canada et le Mexique. Une quinzaine de ministres canadiens et mexicains se réunissaient le 15 février à Ottawa pour discuter de l'ALENA et des priorités de coopération future pour

69. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 17*, 26 janvier 1993 et *Déclaration no 93/4*, 26 janvier 1993.

70. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 70*, 22 mars 1993.

71. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 59*, 8 mars 1993.

72. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 76*, 26 mars 1993.

73. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, *Communiqué no 31*, 11 février 1993; Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 93/8 et 93/9*, 15 février 1993; *The Globe and Mail*, 16 février 1993, p. A6; *Le Devoir*, 15 février 1993, pp. A1-A8.

74. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 93/10*, 16 février 1993; Catherine LECONTE, *Le Devoir*, 17 février 1993, pp. A1-A8.

75. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 8*, 15 janvier 1993; voir aussi, *Le Devoir*, 6-7 février 1993, p. A5; *The Globe and Mail*, 16 janvier 1993, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 12 février 1993, p. B3.

76. *The Globe and Mail*, 20 janvier 1993, p. A4; *Le Devoir*, 20 janvier 1993, p. A2.

un vaste éventail de sujets⁷⁷. Quatre mémoires d'ententes étaient signés dans les secteurs du logement, des mines, de l'enseignement et de la culture. La journée du lendemain permettait à certains ministres de se concentrer sur des aspects précis de leurs dossiers et de visiter avec leurs vis-à-vis canadiens certaines villes du pays⁷⁸.

J — Le Canada et le Moyen-Orient

1- L'Irak

Le Premier ministre canadien exprimait «le soutien sans réserve» du Canada au raid aérien mené le 13 janvier contre des objectifs militaires au sud de l'Irak par l'aviation des États-Unis et de ses alliés. M. Mulroney précisait alors que l'Irak s'était livré à «des provocations inacceptables» et disait espérer que ces mesures fassent comprendre au gouvernement irakien «la nécessité d'adopter un comportement responsable» vis-à-vis de la communauté internationale⁷⁹.

2- Israël

Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Shimon Peres, séjournait au Canada du 30 mars au 1^{er} avril⁸⁰. Il rencontrait le Premier ministre canadien, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre du Commerce extérieur, ainsi que plusieurs parlementaires et membres du Comité Canada-Israël. L'état des relations canado-israéliennes, le processus de paix au Moyen-Orient et la récente question de l'expulsion d'Israël de quelque 400 Palestiniens figuraient parmi les principaux thèmes discutés. Ce séjour donnait aussi lieu à la signature d'un protocole d'entente pour la création d'un programme conjoint en recherche et en développement industriel⁸¹. Chaque pays versera un million de dollars par année pendant trois ans à ce nouveau projet.

K — Le Canada et l'Afrique

1- Le Kenya

En début d'année, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures se déclarait satisfaite du résultat des élections tenues au Kenya le 29 décembre. «Les observateurs internationaux et kenyans sont d'avis que, bien que le scrutin ne se soit pas déroulé de façon parfaite, les résultats reflètent, en

77. Gouvernement du Canada, *Communiqué* no 58, 6 mars 1993; *Le Devoir*, 13-14 mars 1993, p. A9.

78. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 18 février 1993.

79. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 13 janvier 1993.

80. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué* no 74, 26 mars 1993; Patrick MARTIN, *The Globe and Mail*, 26 mars 1993, p. A6; Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 31 mars 1993, p. A5; *Le Devoir*, 2 avril 1993, pp. A1-A10.

81. Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Communiqué* no 77, 30 mars 1993.

général, la volonté du peuple kenyan» a indiqué la ministre. Rappelons que cinq Canadiens ont participé aux groupes de surveillance du Commonwealth et de l'ONU pour ces élections⁸².

2— Le Togo

Le président de la Coalition de l'opposition démocratique togolaise, M. Léopold Gnininvi, était de passage à Ottawa le 3 mars afin d'y chercher une aide et un appui international à la reprise du processus démocratique dans son pays. Cette rencontre permettait de faire le point sur la situation politique et le Canada annonçait le 12 mars l'octroi d'une aide humanitaire de \$250 000 pour des abris et des médicaments destinés aux réfugiés togolais⁸³.

3— Autres questions

La situation politique dans au moins trois autres pays africains préoccupait le gouvernement canadien en ce début d'année. Au cours du trimestre, le Canada réclamait à deux reprises la cessation des hostilités en Angola⁸⁴ en plus de déplorer vivement la violation du cessez-le-feu au Rwanda⁸⁵. Il suivait également de très près la situation au Zaïre qui nécessitait au début de février l'évacuation de ressortissants canadiens de la capitale Kinshasa⁸⁶.

L — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

L'annonce soudaine de la démission du Premier ministre canadien avait des répercussions sur l'agenda des visites ministérielles prévues au cours des jours suivants entre le Canada et des pays asiatiques. Ainsi, la tournée asiatique de Mme McDougall se résumait à un séjour au Japon puisque les escales de Hong Kong et du Cambodge étaient annulées⁸⁷. Le premier ministre du Japon, M. Kiichi Miyazawa, devait quant à lui annuler sa visite au Canada prévue au début du mois d'avril⁸⁸. Toutefois, la mission commerciale du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Bill McKnight, en Thaïlande, en Corée et au Japon se déroulait telle que prévue du 1^{er} au 12 mars⁸⁹.

82. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 2*, 5 janvier 1993.

83. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, *Communiqué no 65*, 12 mars 1993; Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 5 mars 1993, p. B4.

84. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 5*, 8 janvier 1993 et *Communiqué no 73*, 25 mars 1993.

85. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 39*, 19 février 1993.

86. *Le Devoir*, 2 février 1993, p. B3.

87. Voir *The Globe and Mail*, 26 février 1993, p. A17.

88. *Le Devoir*, 3 mars 1993, p. A4.

89. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93/16*, 25 février 1993, *Communiqué no 93/12*, 1^{er} mars 1993, *Communiqué no 93/13*, 2 mars 1993, *Communiqué no 93/14*, 10 mars 1993 et *Communiqué no 93/15*, 12 mars 1993.

1– La Chine

Le ministre des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark, se rendait en Chine du 25 au 29 mars, un geste qu'il comparait à «un pas de plus» vers la normalisation des relations avec ce pays. M. Clark rencontrait lors de ce séjour des hauts dignitaires chinois pour discuter d'un large éventail de sujets dont le développement économique et les droits de la personne. M. Clark, ancien Premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est le troisième ministre canadien à se rendre en Chine depuis les événements de la Place Tiananmen⁹⁰.

Par ailleurs, soulignons que, du 19 février au 5 mars, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) finançait dix projets de soutien pour les exportateurs canadiens qui font des affaires en Chine. Les montants de ces ventes varient entre 2 et 35 millions de dollars américains⁹¹.

2– Le Japon

Les recommandations du Forum Canada-2000, la coopération dans les opérations de maintien de la paix et la sécurité dans la région Asie-Pacifique étaient au cœur du séjour à Tokyo de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, les 22, 23 et 24 février. Elle rencontrait à cet effet le premier ministre Miyazawa et le directeur général de l'Agence de défense du Japon, M. Toshio Nakayama⁹². Dans un discours intitulé «Partenaires face aux changements dans le monde», Mme McDougall qualifiait de «primordiale» pour le Japon et le Canada leur collaboration au sein du G7 et de l'ONU afin «d'ériger une structure globale de sécurité et de stabilité». Ils devront aussi, poursuivait-elle, promouvoir les institutions et le dialogue régionaux et s'adapter à l'émergence ou la transformation de nouveaux acteurs dans la région Asie-Pacifique dont la Chine et la Russie. Ils devront également être partenaires dans la libéralisation du commerce et le développement coopératif. Ce partenariat, estime la ministre, se fondera sur le partage de l'expérience et des compétences entre les deux pays et contribuera à «modeler le siècle prochain»⁹³.

3– La région Asie-Pacifique

Après le discours prononcé au Japon, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures en faisait deux autres importants, en moins d'un mois, consacrés à la région Asie-Pacifique qui représente, aux dires de la ministre, «une

90. *The Globe and Mail*, 3 mars 1993, p. A1 et 26 mars 1993, p. A8; Jan WONG, *The Globe and Mail*, 27 mars 1993, p. A10.

91. Gouvernement du Canada, *Communiqués no 37 et 38*, 19 février 1993, *Communiqués no 45, 46 et 47*, 26 février 1993, *Communiqué no 49*, 1^{er} mars 1993, *Communiqués no 50 et 51*, 3 mars 1993 et *Communiqués no 53 et 54*, 5 mars 1993.

92. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 36*, 18 février 1993; Jeff Sallot, *The Globe and Mail*, 19 février 1993, p. A10.

93. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 93/13*, 24 février 1993.

haute priorité» dans la politique étrangère canadienne⁹⁴. Ainsi, tout en demeurant un «ardent défenseur» des approches collectives de la sécurité et en préconisant une collaboration avec les organisations non gouvernementales et les milieux universitaires, le Canada se préoccupera de nouvelles problématiques pour cette région. Parmi ces nouveaux sujets de préoccupation, retenons la Russie qui «doit être admise dans le concert des nations de l'Asie-Pacifique» afin d'acquérir une plus grande stabilité régionale, la Corée du Nord dont la décision «rétrograde» de se retirer du Traité de non-prolifération menace la région⁹⁵ et la Chine dont «la croissance continue du budget militaire» inquiète. De même, le Canada consacrera ses efforts à l'établissement d'un cadre régional qui s'attaquerait aux problèmes de sécurité urgents et dont feraient partie le Japon, la Chine, la Russie et les États-Unis.

Un dialogue élargi entre les pays, soutenait la ministre, se fera notamment grâce :

- à une Conférence post-ministérielle engagée au sein de l'ANASE
- à un mécanisme officiel concernant la péninsule coréenne et assurant un partenariat Russie-Pacifique
- un nouveau cadre régional qui permette la différenciation des sous-régions.

Le souhait du Canada est de voir la région Asie-Pacifique acquérir une stabilité qui rendra possible sa participation plus active dans les affaires mondiales, «un rôle à la mesure de sa force économique» concluait la ministre.

M — Chronologie thématique*

Présence militaire canadienne en Europe

19 janvier :

Les 24 derniers CF-18 canadiens quittent la base de Baden-Soellingen, en Allemagne, pour être rapatriés au Canada. (*Le Soleil*, 20 janvier 1993, p. A6 ; *La Presse*, 19 janvier 1993, p. A12 ; *The Ottawa Citizen*, 20 janvier 1993, p. A7)

Les réfugiés guatémaltèques

21 janvier :

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures salue le retour du premier groupe des 45 000 Guatémaltèques qui avaient trouvé refuge au Mexique en raison de la guerre dans leur pays. La ministre souligne

94. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 93/20*, 21 mars 1993 et *Déclaration no 93/12*, 19 février 1993.

95. Voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 64*, 12 mars 1993.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

notamment le rôle du Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU dans cette entreprise. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 11*, 21 janvier 1993).

Mission dans les Républiques tchèque et slovaque

24 au 29 janvier :

M. Otto Jelinek, ministre du Revenu national, dirige la première mission commerciale canadienne dans les Républiques tchèque et slovaque. De plus, il transmet des lettres personnelles du Premier ministre canadien à ses deux homologues pour confirmer la reconnaissance par le Canada de leur pays. (Gouvernement canadien, *Communiqué no 10*, 19 janvier 1993).

Le Canada et l'Australie

25 janvier :

Le Canada se réjouit de la décision de l'Australie de garder son marché ouvert aux importations de viande porcine canadienne. Cette décision sera toutefois portée en appel par les éleveurs de porc de ce pays. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 16*, 25 janvier 1993).

L'achat de nouveaux hélicoptères

fin janvier-début février :

Le chef du Parti libéral du Canada, M. Jean Chrétien, déclare qu'il annulera, une fois au pouvoir, le contrat d'acquisition d'hélicoptères EH-101 évalué à \$4.4 milliards. Ce dossier fait aussi l'objet de nouvelles discussions à la Chambre des communes, mais le gouvernement maintient sa politique d'achat. (*The Globe and Mail*, 28 janvier 1993, p. A17; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 4 février 1993, p. A4; *The Gazette*, 2 février 1993, p. B5).

Le symposium de Davos

début février :

Une trentaine de participants canadiens assistent au Symposium économique international de Davos. Le ministre du Commerce extérieur, M. Michael Wilson, qui devait diriger la délégation renonce à ce voyage pour demeurer au pays. (Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 2 février 1993, pp. A1-A2).

Aide humanitaire à l'Inde

3 février :

Une contribution de \$3 millions est versée par l'ACDI pour la lutte contre les carences alimentaires en Inde. Ce projet permettra de prévenir la cécité et d'éliminer les faiblesses en vitamines A chez de jeunes enfants. (Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 93-08*, 3 février 1993).

Fermeture de bureaux et de consulats à l'étranger

mars :

Les rumeurs de coupures dans les postes et les représentations canadiennes à l'étranger se concrétisent en fin de trimestre. Les représentations du Canada à San Francisco, Bombay et Kinshasa sont citées parmi les plus susceptibles d'être touchées. Les confirmations officielles sont attendues le trimestre prochain. (*Le Devoir*, 19 mars 1993, p. A5; *The Ottawa Citizen*, 2 mars 1993, p. A1; *The Globe and Mail*, 15 janvier 1993, p. A17).

Vente d'uranium canadien à Taïwan

5 mars :

Le Canada et les États-Unis concluent une entente qui permettra aux compagnies canadiennes exportatrices d'uranium de vendre ce produit à Taïwan par l'entremise du gouvernement américain. Le statut international de Taïwan explique cette entente particulière. (Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 8 mars 1993, pp. B1-B2).

Mission canadienne au Royaume-Uni

20 au 25 mars :

Une tournée de promotion des investissements dans l'industrie minière canadienne se déroule au Royaume-Uni sous la direction du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Bill McKnight. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93/19*, 20 mars 1993).

Séjour de Mikhaïl Gorbatchev au Canada

fin mars :

L'ancien dirigeant soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, est de passage à Ottawa, à Montréal et dans l'Ouest canadien pour participer à diverses activités et prononcer des conférences. (*Le Devoir*, 29 mars 1993, pp. A1-A8; *The Globe and Mail*, 31 mars 1993, p. A1).

Le Canada et la CSCE

31 mars :

Le Canada signe la Convention relative à la conciliation et à l'arbitrage au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Cette convention crée un tribunal où les États membres de la CSCE pourront régler leurs différends. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 78*, 31 mars 1993).

Nominations diplomatiques et autres

6 janvier : Le gouvernement canadien annonce les nominations du général John de Chastelain au poste d'ambassadeur aux États-Unis, de M. Donald Campbell, à celui d'ambassadeur au Japon et de Mme Isabelle Massip, à titre d'ambassadrice en Finlande. M. Paul Frazer est également désigné ambassadeur près de la République tchèque et de la

République slovaque, M. Marc Lortie, ambassadeur au Chili et M. Peter Walker, ambassadeur en Autriche. M. Bernard Gagosz devient, quant à lui, consul général à Seattle. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué* no 3, 6 janvier 1993). De plus, le Premier ministre canadien confie à M. Reid Morden la responsabilité d'être son représentant personnel aux Sommets économiques du G-7. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 6 janvier 1993).

11 janvier : M. Yves Fortier accepte d'être le négociateur en chef de l'équipe canadienne chargée de réviser le traité du saumon du Pacifique avec les États-Unis. (*Le Devoir*, 12 janvier 1993, p. 2).

II—Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1993)

A — Aperçu général

Les relations internationales du Québec se sont caractérisées ce trimestre par une dimension nettement économique. En effet, au carnet de voyage du ministre des Affaires internationales figuraient, en trois mois, des missions commerciales dans huit pays et, à chacune de ces occasions, une délégation de gens d'affaires québécois était adjoint au voyage. Même entre ses séjours à l'étranger, M. Ciaccia se concentrait sur des questions de nature économique, telles que le dossier du libre-échange nord-américain. Il présidait d'ailleurs une Commission parlementaire sur ce sujet.

D'autre part, après un ajournement de plus de deux mois, l'Assemblée nationale reprenait ses travaux le 9 mars en l'absence du Premier ministre du Québec toujours en période de convalescence¹. L'état de santé de M. Bourassa avait aussi des répercussions sur son agenda politique à l'étranger. En effet, il dut annuler la tournée prévue du 28 janvier au 10 février en Europe².

B — Les politiques économiques et commerciales

Le gouvernement québécois publiait en février une étude intitulée «Le Québec et l'accord de libre-échange nord-américain» afin d'exposer sa position à la population et lancer le débat sur les défis que pose cet accord pour le Québec³. Des discussions et des consultations officielles avaient lieu le mois suivant alors qu'une Commission parlementaire était convoquée

1. André BELLEMARE, *Le Devoir*, 8 mars 1993, p. A3 ; Pierre APRIL, *La Presse*, 10 mars 1993, cité par *L'Argus*, 10 mars 1993, p. A1.

2. André BELLEMARE, *Le Devoir*, 12 janvier 1993, p. 3.

3. Gouvernement du Québec, *Le Québec et l'Accord de libre-échange nord-américain*, 1993, 96p. ; Ministre des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 15 février 1993 ; Michel VENNE, *Le Devoir*, 16 février 1993, p. A4 ; Réal LABERGE, *Le Soleil*, 16 février 1993, cité par *L'Argus*, 16 février 1993, pp. A1-A2.